



### COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS ENTRE LES AUTOCHTONES ET CERTAINS SERVICES PUBLICS AU QUÉBEC

Comme vous le savez probablement déjà, la Commission Viens a débuté ses travaux de consultation le 5 juin 2017.

Afin d'assurer un suivi des audiences et dans le but de pouvoir intervenir au besoin sur d'éventuels témoignages qui pourraient compromettre le travail de nos policiers sur le terrain, j'ai mandaté M<sup>e</sup> David Coderre, avocat de l'Association, afin d'assister aux audiences lorsque nécessaire, et ce, afin d'intervenir au besoin.

J'ai demandé à M<sup>e</sup> Coderre de rédiger un [bref résumé](#) aux fins de ce journal électronique.

Pierre Veilleux, président